

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2022-2025

0-25 ANS

VILLE DE GUERANDE



Collectivité territoriale : Ville de Guérande

Nom du correspondant : M. Boris BRUAND

Fonction : Responsable service Enfance-Jeunesse-Prévention

Adresse : 22 Faubourg Saint-Michel, 44 350 GUERANDE

Téléphone : 02 40 15 10 50

Adresse électronique : boris.bruand@ville-guerande.fr

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
I. Etat des lieux de l'offre existante.....	5
A. Contexte, périmètre et publics concernés.....	5
Guérande : un territoire atypique.....	5
Une démographie qui interroge la politique enfance-jeunesse à conduire sur le territoire	5
Les publics concernés : 4 887 enfants et jeunes scolarisés à Guérande (en 2021-2022)	6
B. La Maison de la famille un pilier de la politique éducative	8
C. Offre actuellement développée.....	8
Une offre à destination des jeunes enfants (moins de 3 ans) diversifiée mais en tension.....	8
Une offre d'accueil et d'animation riche à destination des enfants (3-11 ans) qui nécessite d'être d'avantage coordonnée	9
Une offre à destination des adolescents et des jeunes (12-25 ans) innovante et qui s'étoffe	10
II. Evaluation du PEDT 2019-2022	12
A. Méthodologie d'évaluation	12
B. L'évaluation des réalisations.....	13
III. PEDT 2022-2025.....	14
A. Les axes éducatifs et leurs objectifs.....	14
B. Les acteurs associés au projet.....	19
Les services de la ville.....	19
Les partenaires institutionnels.....	19
Les partenaires associatifs	19
Enfants, Jeunes, Familles.....	19
C. L'articulation du PEDT avec les dispositifs existants	20
IV. Le Pilotage et l'évaluation du PEDT.....	21
A. La gouvernance et le pilotage du PEDT	21
Comité de pilotage	21
Comités techniques	22
Coordination du projet.....	22
B. L'évaluation du PEDT.....	22
Le sens de l'évaluation : évaluer pour mieux piloter	22
La méthodologie d'évaluation	23

PREAMBULE

En 2015, la ville de Guérande a fait le choix de s'engager dans la rédaction de son Projet Educatif De Territoire dans le but de structurer une **véritable politique Enfance-Jeunesse connue et partagée par tous**. Après la réalisation d'un diagnostic partagé analysant la cohérence de l'offre enfance-jeunesse déployée sur le territoire, la Ville a mis en place **un temps de concertation avec l'ensemble des acteurs formant la communauté éducative** (élus, professionnels/techniciens, enseignants, familles, partenaires institutionnels et associatifs...) et avec les enfants et jeunes du territoire. Cette méthodologie a permis à la Ville de construire un PEDT partagé, articulé avec les différents dispositifs en place et en cohérence avec les besoins des jeunes et des familles du territoire.

En 2018, un état des lieux du PEDT a été effectué afin d'actualiser ce projet, aboutissant à un PEDT renouvelé pour la période 2019-2021, prolongé par avenant jusqu'en août 2022.

En 2021, dans un contexte difficile pour les familles et particulièrement les jeunes, la Ville de Guérande a souhaité effectuer un état des lieux de ce dispositif et actualiser son PEDT. Ce nouveau projet est l'illustration même de la volonté de la ville de pérenniser **une offre éducative et pédagogique de qualité**. Le PEDT doit permettre de **favoriser à la fois l'accueil** de tous les mineurs et répondre aux besoins des familles, **d'adapter les actions d'animation aux besoins** des enfants et des jeunes et favoriser leur accès aux activités, et enfin, de **définir une politique éducative cohérente et partenariale**, associant les acteurs du territoire.

Ainsi, le choix a été fait de prendre en considération la notion d'éducation dans son acception la plus large, c'est-à-dire constituée par « *l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses, qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personne* ». Cette définition, reprise par le Réseau Français des Villes Educatrices, suppose l'unicité de l'individu enfant, qu'il est impossible de morceler en « élève », en « sportif », en « lecteur », etc. L'enfant se construit de manière globale en réponse à son environnement, qui se doit pour l'accompagner de montrer une réelle cohérence.

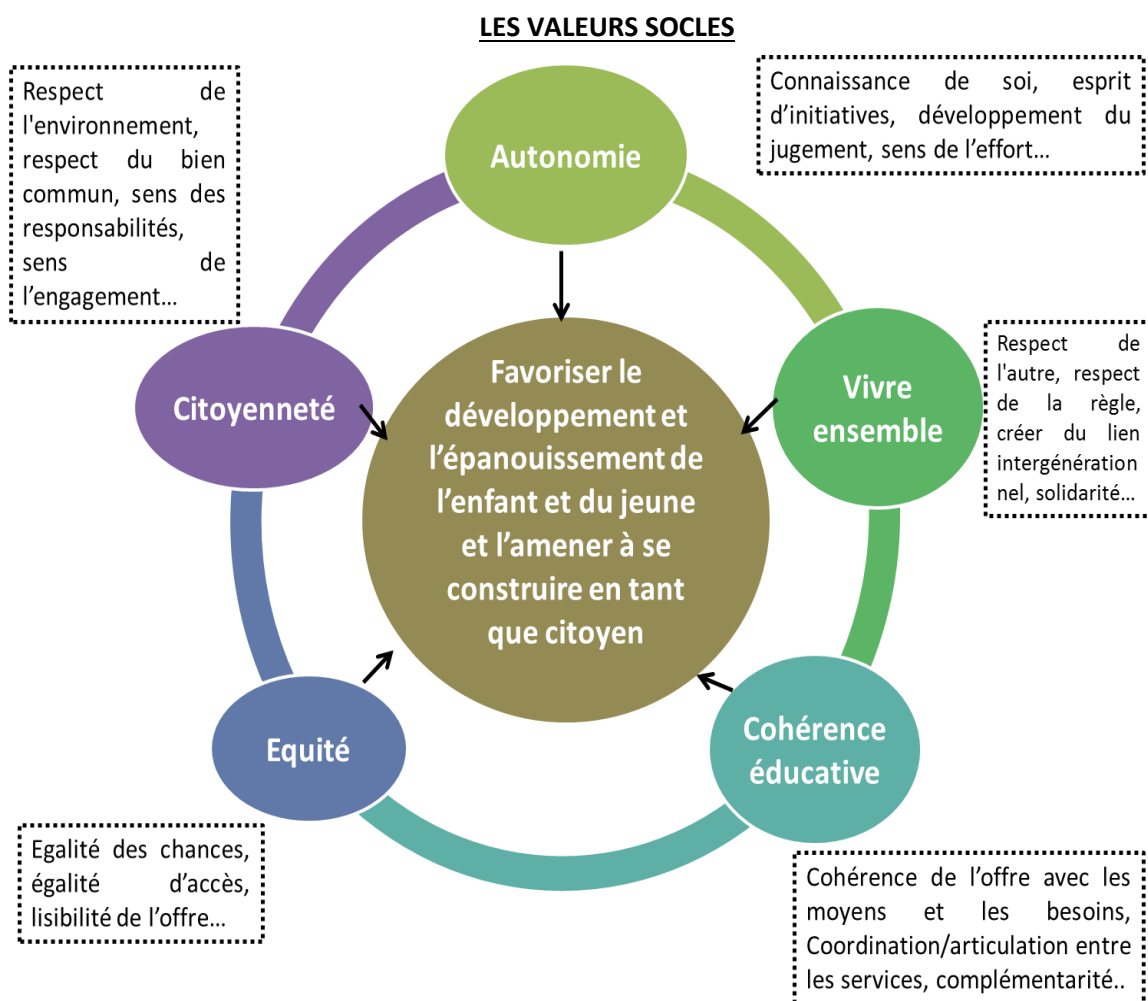
La politique éducative, entendue à l'échelle communale, doit tenir compte d'une diversité d'acteurs, qui, tous, participent à l'éducation, à la formation et à l'intégration des enfants et des jeunes. Les partenaires impliqués dans l'éducation des enfants et des jeunes sont multiples : au-delà de l'école, il s'agit de **reconnaitre l'investissement éducatif des parents, mais également des associations sportives et de loisirs, des collectivités et des établissements publics, etc.**

Par le biais de son PEDT, la Ville souhaite favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant et du jeune et lui permettre de trouver sa place dans la société en tant que citoyen. La Ville de Guérande souhaite ainsi contribuer au bien-être des enfants et des jeunes du territoire, les aider à devenir les citoyens de demain autonomes et respectueux, en favorisant l'équité et en mobilisant de manière cohérente les ressources du territoire afin de :

- **Répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles** en renforçant la **cohérence et l'efficacité des actions éducatives** conduites par les acteurs du territoire
- **Assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant** (organisation des activités, lieux, intervenants, coûts, transports...)
- **Définir des orientations** claires et partagées par tous les acteurs éducatifs locaux
- **Construire une politique Enfance-Jeunesse pilotée et coordonnée**

En concevant ce projet, consciente des enjeux que représente l'éducation dans le développement de la personne et la richesse des actions menées sur le territoire, la Ville de Guérande a souhaité formaliser les

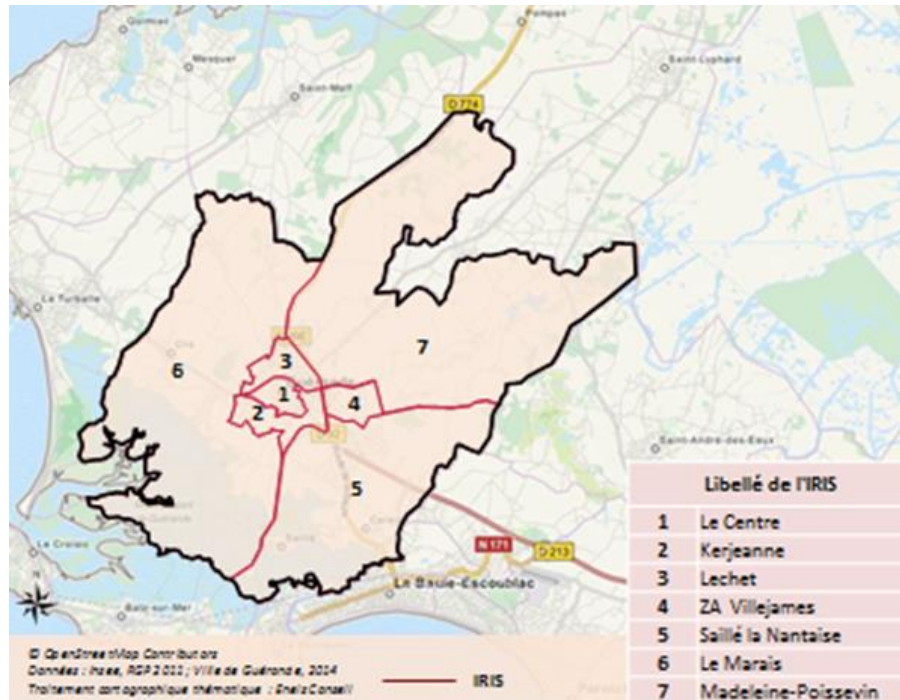
grandes priorités d'une politique éducative ambitieuse et volontariste basée sur la solidarité, la laïcité et l'égalité. Le PEDT décline, au travers de valeurs socles, des axes éducatifs et des objectifs en cohérence avec les axes éducatifs de l'Education Nationale et la Convention Territoriale Globale en cours de signature avec la CAF à l'échelle de l'agglomération.



I. ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE EXISTANTE

A. CONTEXTE, PERIMETRE ET PUBLICS CONCERNES

GUERANDE : UN TERRITOIRE ATYPIQUE



Guérande, ville de **16 112 habitants** (INSEE 2019) située en Loire-Atlantique, est la **ville centre de la presqu'île guérandaise**. La ville de Guérande se distingue notamment par la présence de **12 villages et plus de 80 hameaux**, qui s'étendent sur un territoire étendu (près de 81,44 km²).

La situation géographique du territoire génère au quotidien un certain nombre d'enjeux liés à la mobilité des individus et à l'accessibilité des structures publiques, plutôt concentrées dans le centre-ville. Ces enjeux sont d'autant plus marqués pour les résidents des villages et des hameaux excentrés du centre historique de la ville.

UNE DEMOGRAPHIE QUI INTERROGE LA POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE A CONDUIRE SUR LE TERRITOIRE

Selon le dernier recensement de la population (INSEE), la population guérandaise a connu une **évolution de ses effectifs avec 16 112 habitants** en 2019 (+ 5,5% d'augmentation par rapport à 2008). Cette évolution positive de la population est principalement due à **l'attractivité du territoire avec l'arrivée sur la commune de nouvelles populations**, une population âgée en augmentation et **une stagnation de la natalité**. Cette attractivité est également synonyme de déplacements de jeunes et de familles des communes alentours qui souhaitent accéder aux services et commerces présents à Guérande.

Une analyse plus précise de l'évolution de la population met en évidence plusieurs constats identifiés sur les figures ci-dessous :

- Des effectifs de **jeunes de moins de 29 ans bien présents** sur le territoire : 4 673 soit 29 % de la population...
- ... Mais dont **les effectifs ont tendance à diminuer** – 14 % entre 2008 et 2019.

- Cela est d'autant plus important sur les moins de 15 ans dont la baisse est de près de 15.5% entre 2008 et 2019.
- Elle est légèrement moindre sur les 15 à 29 ans avec une baisse de 12,5% entre 2008 et 2019.
- Au contraire, on observe **une progression des seniors** : la part des 60 ans ou plus au sein de la population est ainsi passée de 21% en 2008 à 32.5%.

LES PUBLICS CONCERNES : 4 887 ENFANTS ET JEUNES SCOLARISES A GUERANDE (EN 2021-2022)

Le PEDT présenté a pour objectif de structurer l'ensemble de la politique Enfance-Jeunesse et couvre ainsi les **jeunes enfants, les enfants et les adolescents/jeunes présents** sur la ville.

La ville de Guérande comptabilise, à la rentrée scolaire 2021-2022, 8 écoles et groupes scolaires (4 écoles publiques et 5 écoles privées) soit **1 639 enfants scolarisés dans le 1^{er} degré** :

553 enfants scolarisés en maternelle : des effectifs en baisse de -2% par rapport à l'année scolaire précédente

1 075 enfants scolarisés en élémentaire : des effectifs également en diminution de -1%

	2021-2022			2020-2021	Evolution
	Maternelle	Elementaire	Total		
Jeanne de Navarre	21	31	52	60	-13%
Bois-Rochefort	87	184	271	286	-5%
Pradonnais	86	164	250	275	-9%
Jean de la Fontaine (mater)	93		93	100	-7%
Jean de la Fontaine (élém)		175	175	174	1%
Diwan	10	17	27	28	-4%
Ste Marie	73	179	252	260	-3%
St Joseph - La Madeleine	66	98	164	164	0%
St-Aubin	117	238	355	342	4%
TOTAL	553	1086	1 639	1 689	-3%

Le PEDT présenté, couvre également les 3 242 adolescents et jeunes scolarisés dans l'enseignement du 2nd degré (dont environ plus de 50% de jeunes guérandais) :

- 1 748 adolescents sont scolarisés sur les trois collèges du territoire (Jacques Brel, Pays Blanc et St Jean Baptiste)
- 1 494 adolescents sont scolarisés dans les trois lycées du territoire (Galilée, La Mennais, Olivier Guichard)
- Le nombre d'adolescents scolarisés est stable dans le secondaire entre 2018 et 2021 particulièrement dans le privé.

			2021-2022	2017-2018	Evolution	
					En nombre d'élèves	En %
SECONDAIRE	PUBLIC	Collège Jacques Brel	583	501	82	14%
		Collège du Pays Blanc	344	415	-71	-20,5%
		Lycée Galilée	577	610	-33	-5,7%
		L.E.P.E. (hors BTS Aqua Restauration)	401	389	12	3%
	TOTAL PUBLIC		1905	1915	-10	-0,5%
	PRIVE	Collège Saint Jean-Baptiste	821	859	-38	-4,5%
		Lycée la Mennais	516	474	42	8%
	TOTAL PRIVE		1337	1333	4	0,3%
	TOTAL 2^{ème} DEGRE		3242	3248	-6	-0,2%

QUELQUES CHIFFRES CLES (SOURCES CAF ET INSEE)

En 2020, sont recensés sur la commune pour,

Les moins de 3 ans :

- **365 enfants âgés de moins de 3 ans** (388 en 2018)
- **138 naissances.** Entre 2014 et 2020, nous notons une courbe de natalité qui se stabilise (min 112 - max 138) avec pour les deux dernières années 137 et 138.
- **Un taux de scolarisation des enfants de 2-5 ans de 77 %** en 2019 en légère diminution par rapport aux années précédentes (2008 et 2013) avec ~ 82 %.

Les 3 – 11 ans :

- **406 enfants âgés de 3 à 5 ans** (384 en 2018).
- **987 enfants âgés de 6 à 11 ans**
- **1 393 enfants âgés de 3 à 11 ans**

Une tranche d'âge en légère augmentation sur le territoire ~ 3% entre 2016 et 2020.

Les 12-24 ans :

- **1 078 adolescents de 12 à 17 ans.**
- **244 jeunes de 18 à 24 ans**

Des effectifs globalement en diminution sur le territoire : -3.6 % pour les 12-17 ans et -13.2% pour les 18-24 ans entre 2016-2020.

En 2019, nous pouvons noter un **taux de scolarisation** de :

- **95.7 % pour les 15-17 ans**
- **33.6 % pour les 18-24 ans**

Une part plus importante de jeunes de 18-24 ans qui ne sont plus scolarisés p/r au département

B. LA MAISON DE LA FAMILLE UN PILIER DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

La Maison de la Famille est un des principaux objectifs du premier Projet Educatif De Territoire (PEDT).

Ce lieu ouvert en avril 2016 permet aux familles de retrouver, en un seul et même endroit, l'ensemble des informations utiles à l'organisation de la vie de la famille. La Direction Education Jeunesse et Sport y a son siège ainsi que certains services aux familles :

- Relais Petite Enfance
- Inscriptions scolaires, périscolaire, restauration scolaire, accueils de loisirs, mini camps, activités sportives municipales
- Accueil 10-14 ans
- Accès aux actions jeunesse portées par la Ville

C. OFFRE ACTUELLEMENT DEVELOPPEE

UNE OFFRE A DESTINATION DES JEUNES ENFANTS (MOINS DE 3 ANS) DIVERSIFIEE MAIS EN TENSION

- ❖ Une offre d'accueil diversifiée mais insuffisante pour répondre à l'ensemble des besoins des familles avec des demandes d'accueil qui évoluent et qui nécessitent une adaptation des différents services

La ville de Guérande dispose en 2022 de **70 places en accueil collectif** proposées par deux multi-accueils : le multi accueil Les Castellous géré par la ville et la crèche entreprise les Bébés d'Eole ; de **285 places en accueil individuel** chez les 100 assistantes maternelles agréées et de **21 places au sein de 2 Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)**. Le territoire offre ainsi **355 places d'accueil** dont 74 % en accueil individuel pour 365 enfants (2019) âgés de moins de 3 ans.

Nous proposons sur la commune :

- **Accueil collectif** : 70 places municipales :
 - Multi Accueil municipal « Les Castellous » : 50 places
 - Partenariat avec la crèche inter-entreprises Les Bébés d'Eole : 20 places
- **Accueil individuel** : Assistantes maternelles à domicile et en MAM associatives
 - « Kerbugale » : 9 places
 - « Les P'tites crevettes » : 12 places

Malgré le pourcentage important d'enfants accueillis à domicile, ce mode d'accueil reste **un choix par défaut**, faute de place en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAEJ) ou MAM. Les raisons de ce choix évoquées par les familles sont les suivantes :

- Le coût incluant la fourniture des repas et des couches
- La socialisation de l'enfant
- La difficulté de posture d'employeur d'Assistante Maternelle
- La crainte de confier son enfant à une personne inconnue seule à son domicile

La commune connaît donc une forte tension d'accueil qui est identique sur la presqu'île de Guérande, le Département et plus largement sur le territoire national.

- **Facteurs d'explication** :
 - Diminution du nombre d'assistantes maternelles en activité

- Choix des assistantes maternelles de ne pas occuper toutes leur capacité d'accueil
- Augmentation de la population sur la presqu'île donc du nombre d'enfants accueillis

- **Constats :**

- Anxiété croissante des familles
- Demande de PREPAR (congés parentaux) non désirés
- Conditions d'accueil prédéterminées par les assistantes maternelles (horaires, jours d'accueil, tarifs imposés aux familles)
- Encourager les familles à élargir le champ géographique de recherche de mode d'accueil
- Présenter les modes d'accueil collectifs, individuels et la garde à domicile
- Recevoir et accompagner dans la limite de notre champ d'activité les initiatives privées

- ❖ **Une offre d'animation variée qui se développe pour les tout petits par le biais de partenariats avec les structures d'accueil des jeunes enfants**

Pour favoriser l'épanouissement et l'éveil de l'enfant, des coordinations se développent entre les structures d'accueil du jeune enfant et des services municipaux. Le service culturel de la ville organise de matinées d'accueil d'assistantes maternelles à la médiathèque Samuel Beckett autour du livre et des jeux. Les éducateurs sportifs du service des Sports de la Ville interviennent avec de la psychomotricité aux Castellous. Des partenariats se mettent en place également avec les acteurs associatifs telle que l'association Milles feuilles et Petit Lu. Enfin, des actions spécifiques avec des intervenants extérieurs sont mises en place sur l'année.

- ❖ **Des dispositifs mis en place pour informer et accompagner les familles**

Pour accompagner au mieux les familles ayant des jeunes enfants, la Ville dispose également de divers services permettant de renseigner les parents et de les orienter vers les offres adéquates :

- **Relais Petite Enfance (RPE)** géré par la Ville : permet d'accompagner les professionnels ainsi que les familles dans leur recherche d'un mode de garde. Il coordonne également la commission d'attribution des places d'accueil municipales en EAJE.
- **La ludothèque de la Médiathèque** au sein de laquelle les familles ont la possibilité de venir jouer avec leurs enfants.
- **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal « Les mots doux »** porté par l'association PEP Atlantique Anjou permet de prendre du temps en famille, faire des rencontres, échanger et s'informer sur des questions de parentalité.

UNE OFFRE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION RICHE A DESTINATION DES ENFANTS (3-11 ANS) QUI NECESSITE D'ETRE D'AVANTAGE COORDONNEE

- ❖ **Une offre sportive et culturelle riche proposée sur le temps scolaire**

Sur le temps scolaire, la ville de Guérande (bien avant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires) a toujours été particulièrement impliquée dans la mise en place d'activités sportives et culturelles au sein des écoles publiques et privées.

Diverses activités culturelles sont ainsi proposées aux écoles sur le temps scolaire pour les maternelles et les élémentaires, par le biais de visites scolaires, ateliers lecture, cours de danse et de spectacles de fin d'année.

Le PEDT a également permis de pérenniser les passerelles existantes et d'en initier de nouvelles au sein des services avec l'accueil des enfants 3-11 ans. L'activité ALSH est ainsi étroitement liée avec le service des sports et les services culturels.

Enfin, la création d'une Ecole municipale des sports a également étoffé l'offre sportive à destination de ce public.

❖ **Un accueil périscolaire organisé et géré par le Pôle Enfance de la Ville de Guérande**

À Guérande, **6 accueils périscolaires (APS)** sont organisés. Les équipes du Pôle Enfance interviennent sur le temps périscolaire aussi bien pour les écoles privées que publiques.

❖ **Une richesse d'activités proposées aux enfants âgés de 3 à 14 ans sur le temps extrascolaire**

Les enfants Guérandais bénéficient d'une offre foisonnante en matière d'activités extrascolaires. En effet, la ville de Guérande par le Pôle Enfance (ALSH, Mini camps, accueil 10-14 ans...), le Service des Sports, le Service de l'Action Culturelle, la Direction du Patrimoine, le Conservatoire intercommunal, la Médiathèque et la Ludothèque proposent de multiples animations et activités à destination des 6-12 ans encadrées par des personnels qualifiés.

Les ALSH accueillent les enfants tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Par ailleurs, des ateliers culturels (danse, théâtre, arts plastiques) sont proposés tout au long de l'année ainsi que des animations sportives telles que l'Ecole Municipale des Sports, Découv'sport, les P'tits explorateurs de l'Ecole des arts et du Patrimoine.

Les parents peuvent aussi inscrire leurs enfants aux activités proposées par les associations culturelles et sportives présentes sur le territoire.

Les enfants des ALSH bénéficient également d'interventions régulières de ces services municipaux sportifs et culturels. Des partenariats avec des associations du territoire permettent aussi d'étoffer l'offre proposée par les ALSH sur des projets thématiques.

UNE OFFRE A DESTINATION DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES (12-25 ANS) INNOVANTE ET QUI S'ETOFFE

❖ **Les temps d'animations et de rencontres avec les jeunes**

L'offre d'activités à destination des adolescents et des jeunes est diversifiée. Plusieurs acteurs interviennent auprès de ce public :

- **Les activités sportives** à destination des enfants et pré-adolescents semblent correspondre aux attentes, en démontre la fréquentation importante des jeunes dans les associations sportives du territoire et dans les animations/événements sportifs organisés par les acteurs locaux.
- Les **activités culturelles et artistiques** sont également appréciées : des équipements et des animations de qualité proposés aux individuels, aux collégiens et lycéens à travers notamment l'Ecole des arts et du patrimoine, la Médiathèque Samuel Beckett ou encore le Conservatoire Intercommunal. Parallèlement, le tissu associatif et culturel sur le territoire est riche et varié, ce qui permet aux jeunes d'avoir accès à une offre culturelle particulièrement diversifiée.
- Des **activités de loisirs** sont également développées à la fois par l'association **PEP Atlantique- Anjou** qui propose un lieu d'accueil 15-25 ans (le spot'15-25) avec de l'accompagnement, de l'orientation, de l'information, et une cellule d'appui et d'accompagnement de projet (CAAP). Dans le cadre de cette CAAP, ils sont amenés à organiser de nombreux événements avec les jeunes mais aussi des

séjours, ce qui permet de créer un réel contact avec les jeunes du territoire, de tisser un lien de confiance et de les connaître davantage.

❖ **L'Information et les actions de prévention**

Pour accompagner les adolescents et les jeunes, une offre d'information et de prévention s'est développée sur le territoire. Plusieurs acteurs sont ainsi mobilisés :

- Offre municipale :
 - Pôle Jeunesse – Prévention avec différents dispositifs de soutien à la jeunesse (aide à la mobilité, engagement citoyen, veille éducative, valorisation des jeunes et des acteurs, prévention et santé...)
- Offre associative :
 - Pep Atlantique Anjou avec
 - ✓ le Spot 15-25 : Information, Orientation, accompagnement aux projets, prévention avec leurs labels Information Jeunesse et Promeneurs du Net
 - ✓ le Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (SAMNA)
 - Mission Locale : accompagnement social et professionnel des 15-25 ans
 - Presqu'île Habitat Jeunes : 32 logements pour une capacité de 35 places

❖ **Les outils mis en place pour favoriser la citoyenneté des adolescents et des jeunes**

De nouvelles pistes de travail ont été étudiées avec notamment celle concernant la démarche participative basée sur les objectifs suivants :

- Permettre aux jeunes citoyens de se projeter et de s'inscrire dans la construction de leur ville au travers d'un projet d'intérêt général (aide au permis de conduire, « Lab'aux idées », Budget participatif...)
- Favoriser le vivre ensemble en dynamisant et en encadrant les lieux de vie des jeunes sur la commune (le « Van des talents » : bureau mobile de la Mission Locale, animations hors les murs du Spot 15-25...)
- Permettre de lutter contre les clivages intergénérationnels via des temps d'échanges entre jeunes et adultes
- Lutter contre les préjugés sur les jeunes via leur mise en valeur au travers de projets pour tous (les « Trophées des jeunes »...)

❖ **Si l'offre existe sur le territoire, il apparaît néanmoins important de travailler certains points :**

- Définir le rôle du Pôle jeunesse – prévention et renforcer ses actions mises en place, les valoriser davantage sur le territoire (moyens humains et matériels insuffisants pour aller plus loin dans les projets) et développer de réels partenariats avec les acteurs du territoire pour accroître la connaissance des jeunes et améliorer l'accompagnement et le suivi (établissements scolaires, services de l'ordre, associations).
- Le projet de la médiathèque avec l'intégration d'actions multimédia pour développer des synergies et proposer une réelle dynamique pour la jeunesse.
- Formaliser davantage les liens entre les acteurs intervenant autour de l'accompagnement des jeunes : Point Santé Jeunes, Mission Locale, tranquillité publique, actions de prévention, orientation, information dispositifs participatifs jeunes (notamment avec le Spot'15-25 ans et son label IJ).

II. EVALUATION DU PEDT 2019-2022

A. METHODOLOGIE D'EVALUATION

Entre 2021 et 2022, un état des lieux du PEDT a été effectué afin d'actualiser ce projet.

Les objectifs de cet état des lieux étaient de constater :

- Ce qui était prévu et les écarts avec ce qui a été réalisé totalement, partiellement ou non réalisé
- De préconiser une pérennisation, un développement, une réorientation ou un abandon de certains axes et/ou objectifs

Cette mission, confiée au responsable service enfance jeunesse prévention, a été réalisée entre juin 2021 et avril 2022.

Les modalités de cet état des lieux :

- Une **réunion de cadrage** : décisions quant aux modalités de l'état des lieux
- Les **entretiens** avec les élus, directeurs et responsables concernés (12 entretiens réalisés)
 - Délégation Culture et Patrimoine
 - Délégation Solidarités, Famille et Education
 - Délégation Jeunesse et Sports, Prévention santé

Partenaires :

- Crèche BB D'Eole
- PEP Atlantique - Anjou
- Transports scolaires
- Association Presqu'Île Habitat Jeunes
- Ville de Saint-Lyphard
- Le **comité de pilotage** pour valider les orientations du futur PEDT :
 - M. CRIAUD - Maire de Guérande
 - Mme HERVOCHE - Adjointe en charge des Solidarités, de la Famille et de l'Éducation
 - M. CHASSAING - Adjoint en charge de la Jeunesse, du Sport, de la Prévention Santé
 - Mme LACROIX - Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine
 - Mme MOREAU - Conseillère Subdéléguee à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Politique en faveur des Aînés
 - Mme MORAND-GABARD - Conseillère Subdéléguee aux Sports Santé et aux Relations avec les Associations Sportives et de Loisirs
 - Mme PRISSARD - Directrice Générale des Services
 - M. JORAND - Directeur Education Enfance Jeunesse Sport
 - Mme GALLAIS - Directrice Culture Patrimoine et Démocratie Participative
 - M. LEGAL - Responsable du Service Enfance Jeunesse Prévention
 - Mme ZOUANE - Responsable du Service Petite Enfance et Vie Scolaire
 - Mme GAUBERT - Responsable du Service Sport
 - M. EYCKEN - Responsable du Pôle Enfance
 - M. BRUAND - Responsable du Pôle Jeunesse Prévention

B. L'ÉVALUATION DES RÉALISATIONS

Le schéma ci-dessous synthétise les différentes actions validées pour le premier PEDT et qui ont fait l'objet d'une mise en œuvre totale ou partielle depuis 2019 :

✓ **AXE 1 : CONSOLIDER ET DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE ENFANCE JEUNESSE**

Actions	Actions réalisées	Actions non réalisées	Actions réalisées partiellement
1. Accompagner les familles et renforcer la politique parentalité	3	1	2
2. Adapter et réorganiser le secteur enfance au contexte et aux besoins	4	1	2
3. Redynamiser l'action municipale envers les adolescent-e-s et les jeunes adultes	3	1	3
4. Installer une nouvelle politique de Tranquillité publique et de prévention	0	5	1
5. Développer l'éducation à l'environnement et à la connaissance du patrimoine naturel	1	1	3
6. Engager une nouvelle phase de dynamique culturelle envers l'enfance et la jeunesse	0	1	3
7. Consolider l'organisation du secteur vie scolaire et déployer des outils partenariaux	1	1	4
8. Développer la politique d'éducation sportive et les activités physiques	2	0	1

AXE 2 : ACCENTUER LA TRANSVERSALITÉ ET SYSTEMATISER LES PASSERELLES ÉDUCATIVES

Actions	Actions réalisées	Actions non réalisées	Actions réalisées partiellement
9. Développer les passerelles éducatives	1	1	5
10. Renforcer la complémentarité et la mutualisation sur le secteur enfance-jeunesse	1	1	4

AXE 3 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Actions	Actions réalisées	Actions non réalisées	Actions réalisées partiellement
11. Consolider la transversalité et le pilotage	1	1	3

TOTAL 2019-2022	Actions réalisées	Actions non réalisées	Actions réalisées partiellement
	16	14	29

III. PEDT 2022-2025

A. LES AXES EDUCATIFS ET LEURS OBJECTIFS

Le contenu du PEDT met en évidence des axes éducatifs (transversaux et thématiques), déclinés en objectifs, permettant de développer et de renforcer les actions mises en œuvre auprès des enfants, des jeunes et des familles du territoire ainsi que des actions permettant de favoriser l'accès des enfants et des jeunes à cette offre.

Pour mettre en place et coordonner l'ensemble de ces axes, des outils de coordination, de pilotage et d'évaluation ont également été élaborés et figurent dans la partie IV du document.

Le tableau ci-dessous synthétise les axes éducatifs et objectifs validés par le comité de pilotage et qui seront déployés dans le cadre du PEDT 2022-2025.

Axes éducatifs transversaux	Axes éducatifs thématiques
1) Prendre en compte les enjeux du développement durable	1) Soutenir et accompagner les familles, renforcer la parentalité
2) Promouvoir l'égalité des chances	2) Petite enfance 0-3 ans
3) Initier et accompagner l'engagement des enfants et des jeunes	3) Enfance 3-10 ans
4) Améliorer l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers	4) Jeunesse 10-25 ans
5) Favoriser la continuité éducative	

Chaque acteur du territoire pourra se référer aux axes éducatifs et objectifs afin de décliner des actions qui permettront d'y répondre. Des actions sont citées pour chaque objectif à titre d'exemple, mais ne se veulent pas exhaustives.

❖ **AXES EDUCATIFS TRANSVERSAUX :**

1) PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibiliser et rendre acteur les nouvelles générations à la biodiversité, aux nouvelles énergies, au tri sélectif, au recyclage et à la lutte contre le gaspillage matériel et alimentaire
 - *Sensibiliser les enfants et les jeunes aux gestes quotidiens qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique*
 - *Pérenniser et développer les projets éducatifs liés au potager dans les quartiers et dans les établissements scolaires (élémentaire)*
 - *Mener des animations de sensibilisation à l'écomobilité (apprentissage du vélo, permis piéton...)*
 - *Pérenniser et développer les programmes d'activités en lien avec le développement durable*
 - *Former les professionnels pour devenir des ambassadeurs de la transition écologique*
- Sensibiliser à l'environnement naturel local, organiser ou participer à des actions et animations autour du patrimoine naturel
 - *Favoriser les sorties dans des espaces de nature et dans le patrimoine naturel local*
 - *Consolider les partenariats avec le CPIE Loire Océane, le Parc naturel Régional de Brière et la Maison des Paludiers*

- Promouvoir le « manger sain, manger bon, manger local » dans la production des repas en restauration collective, et par l'éducation
 - Favoriser l'accès pour tous à une alimentation locale, durable et de qualité
 - Promouvoir le patrimoine alimentaire local, sensibiliser, éduquer et former
 - Augmenter et privilégier la part du local et du bio
 - S'inscrire dans une gouvernance alimentaire partagée sur le territoire (Programme Alimentaire Territorial)

2) PROMOUVOIR L'EGALITE DES CHANCES

- Dans le champ éducatif, faciliter l'accès à toutes et tous aux activités et services en promouvant la diversification des choix ainsi que le respect mutuel
 - Développer des activités qui favorisent la mixité
 - Intégrer des actions de sensibilisation aux relations filles garçons
 - Pérenniser et développer des espaces d'altérité entre adolescents et jeunes
 - Former les professionnels aux compétences psychosociales
- Lutter contre toutes les discriminations
 - Sensibiliser aux enjeux de lutte contre les discriminations (droit à la différence, respect, tolérance)
 - Promouvoir des ouvrages éducatifs luttant contre les stéréotypes
 - Accompagner les professionnels de la Ville de Guérande aux procédures de remontée d'informations
 - Coordonner les actions à entreprendre en cas de situation inquiétante
 - Soutenir les initiatives des partenaires institutionnels et associatifs
 - Repenser les cours d'écoles, les jardins de crèches, les locaux et les espaces publics en accès libre pour favoriser la mixité
- Sensibiliser, prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales
 - Former les professionnels au repérage des violences physiques et psychiques dont les enfants pourraient être victimes
 - Consolider les partenariats existants avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'Espace Départemental des Solidarités...

3) INITIER ET ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Former des citoyens actifs en en développant le pouvoir d'agir et la participation
 - Identifier des projets municipaux sur lesquels les enfants et les jeunes puissent s'intégrer et participer
 - Pérenniser l'intégration des enfants et des jeunes dans l'écriture des projets pédagogiques et l'aménagement des espaces d'accueil
 - Valoriser l'expression des enfants par différentes activités/animations
 - Favoriser l'ouverture artistique et culturelle
 - Favoriser la coopération dans les activités éducatives sportives
 - Accompagner l'accès au numérique
- Encourager les projets collectifs permettant aux enfants et aux jeunes de s'investir tout en trouvant leur place
 - Valoriser les projets des enfants et des jeunes par la communication et des temps forts dédiés
 - Soutenir les initiatives des enfants et des jeunes

4) AMELIORER L'INCLUSION DES ENFANTS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

- Rendre accessibles les activités, les locaux, les services, les organisations
 - Veiller à la mise en conformité des locaux pour rendre les lieux d'accueil accessibles
 - Simplifier les démarches des familles et lever les freins d'accueil
 - Coordonner l'accompagnement des enfants (un référent, équipe éducative, lien avec l'école)

- *Intégrer les besoins dans les activités proposées*
- Favoriser les échanges avec les familles et l'école afin de réaliser une évaluation partagée pour un accès des enfants aux services dans les meilleures conditions
 - *Accompagner les professionnels dans l'identification des enfants et jeunes avec des besoins particuliers*
 - *Instituer des temps d'échange entre les acteurs éducatifs et avec les familles autour de situations spécifiques*
- Sensibiliser et former les équipes à l'accueil inclusif
 - *Former les professionnels à l'accompagnement des enfants et au soutien des parents*
 - *Mise en place d'animateurs référents inclusion*

5) FAVORISER LA CONTINUITE EDUCATIVE

- Coopérer entre acteurs du secteur éducatif (co-construction, partenariats, échanges)
 - *Initier et/ou soutenir des formations et des espaces d'échange de pratique entre acteurs en lien avec l'éducation*
 - *Initier et/ou animer des dynamiques territoriales sur le secteur éducatif*
 - *Renforcer les liens entre les temps périscolaires et scolaires (rencontres parents, fonctionnement, cohérence des projets pédagogiques...)*
- Favoriser les passerelles entre :
 - *Les activités (éducation artistique et culturelle, sports, activités de loisirs, activités citoyennes...)*
 - *Les tranches d'âges*
 - *Les temps de vie de l'enfant*
- Développer l'implication des familles et les liens intergénérationnels
 - *Favoriser la participation des familles aux évolutions des services proposés*
 - *Maintenir des activités enfants/parents/grands-parents/fratrie sur les temps éducatifs et de loisirs*
 - *Associer les parents à l'évaluation du Projet Educatif De Territoire*

❖ AXES EDUCATIFS THEMATIQUES

1) SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES, RENFORCER LA PARENTALITE

- Développer les actions de soutien à la parentalité
 - *Consolider l'installation récente du LAEP*
 - *Soutenir les initiatives de partenaires ou de familles en lien avec la parentalité*
 - *Accompagner les parents par des professionnels de santé (Ecoute psychologique, Conduites addictives, Médiation familiale...)*
 - *Initier des temps forts en lien avec la parentalité*
- Soutenir l'installation des jeunes ménages
 - *Adapter les services, les tarifs, les aides*
 - *Adapter et moderniser le patrimoine scolaire primaire*
 - *Soutenir l'adaptation de l'environnement urbain aux besoins des enfants, des jeunes et des familles*
- Informer et orienter les familles sur l'offre de services (culture, loisirs, sports, orientation, prévention...)
 - *Adapter les outils de communication aux publics cibles*
 - *Faciliter les démarches administratives (dématérialisation)*
 - *S'inscrire dans la démarche d'accueil social universel piloté par le Département (EDS)*

2) PETITE ENFANCE 0-3 ANS

- Développer les modes de garde d'enfants (MAM, Micro-crèches...)
 - *Soutenir les nouvelles initiatives sur le territoire*
 - *Recevoir et accompagner les initiatives privées*
 - *Encourager les familles à élargir le champ géographique de recherche de mode d'accueil*
- Conforter le positionnement du Relais Petite Enfance (RPE) comme point d'entrée des familles pour l'information à l'accès aux modes d'accueil du territoire
 - *Informar les familles des modes d'accueil collectifs, individuels et la garde à domicile*
 - *Accompagner les familles dans leurs demandes d'accueil atypique*
 - *Utiliser et promouvoir l'utilisation d'un service numérique officiel, sûr avec une couverture de données locales et nationales (monenfant.fr)*

3) ENFANCE 3-10 ANS

- Renforcer la cohérence des temps périscolaires
 - *Faire évoluer la pause méridienne vers un temps plus éducatif*
 - *Améliorer les liens et la liaison entre les différents temps périscolaires*
- Adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles
 - *Développer le lien en direction des familles et notamment par leur participation dans les projets d'APS et d'ALSH*
 - *Maintenir et développer les portes ouvertes*
- Renforcer le partenariat avec les écoles et leurs représentants
 - *Faire évoluer les missions des responsables d'accueil périscolaire comme interlocuteurs privilégiés des acteurs éducatifs de l'école (enseignants, parents, services de la Ville)*
- Adapter les locaux scolaires et périscolaires pour améliorer l'accueil des enfants
 - *Repenser certains locaux périscolaires et l'aménagement de leurs espaces, en lien avec l'adaptation et la modernisation du patrimoine scolaire primaire*

4) JEUNESSE 10-25 ANS

- Accueillir et orienter les jeunes sur les lieux ressources (Accueil 10-14 ans, Spot 15-25 ans, Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise, Athanor...)
 - *Initier et contribuer à faciliter les liens entre les différents acteurs jeunesse*
 - *Faciliter l'intégration des acteurs jeunesse aux temps forts organisés par la Ville*
 - *Développer les outils de communication en lien avec cette tranche d'âge*
- Aller vers les jeunes y compris « hors les murs »
 - *Soutenir et développer des animations/événements sur l'espace public avec une démarche de création, de lien et d'animation de ces lieux*
 - *Développer les temps de médiation dans les collèges et lycées*
- Favoriser la mobilité des jeunes
 - *Pérenniser le dispositif d'aide au permis de conduire 16/25 ans*
 - *Soutenir les projets concernant la mobilité des acteurs associatifs (prêt de deux roues motorisés ou non)*
- Développer des actions de prévention, d'écoute et de soutien
 - *Développer l'analyse critique par l'éducation aux médias et au numérique*
 - *Pérenniser le Point Santé Jeunes et développer ses actions*
 - *Soutenir les initiatives institutionnelles et associatives*
 - *Accueillir des services civiques et les accompagner dans leurs projets d'avenir*

B. LES ACTEURS ASSOCIES AU PROJET

LES SERVICES DE LA VILLE

- Direction Education-Enfance-Jeunesse-Sport qui comprend les services suivants :
 - Petite enfance et vie scolaire
 - Enfance-Jeunesse -Prévention
 - Service des Sports
- Direction Culture et Patrimoine
- Chargée de mission Environnement
- Direction Communication Evènementiel
- Police Municipale

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
 - Inspection Académique, directions d'école, enseignants
 - SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- Département de Loire-Atlantique
- Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique : transports, gestion d'équipements sportifs et culturels, CISPD et le coordinateur CTG
- Caisse d'Allocations Familiales 44
- Gendarmerie Nationale
- Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise
- Pôle emploi

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Structures d'accueil du jeune enfant (Crèche inter entreprise "Les bébés d'Eole", Maisons d'Assistantes Maternelles,
- Associations sportives
- Associations culturelles et artistiques
- Associations environnementales
- Associations de loisirs et d'éducation : Association PEP Atlantique Anjou « Spot 15-25 », association Mille-feuille et Petit Lu, L'Outil en Main...
- Association d'accompagnement spécialisé : La Passerelle, Oppélia - la Rose des Vents, Association Presqu'île Habitat Jeunes, association PEP Atlantique Anjou « SAMNA » et LAEP, Maison des Adolescents de Loire-Atlantique, associations d'éducation spécialisées, associations d'aide à la parentalité, association de soutien aux droits ...

ENFANTS, JEUNES, FAMILLES

Les enfants, les jeunes, les familles et les représentants de parents d'élèves sont des acteurs centraux du PEDT. L'ensemble des outils mis en place a pour objectif de les positionner au cœur du projet et de les impliquer aux différentes étapes d'évolution du PEDT qui structure la politique Enfance Jeunesse du territoire.

C. L'ARTICULATION DU PEDT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Le PEDT présenté ici respecte la cohérence des dispositifs d'ores et déjà élaborés et portés par la Municipalité. Il s'articule notamment avec :

- La **Convention Territoriale Globale (CTG)** coordonnée par CAP Atlantique et dont la Ville de Guérande s'inscrit.
- **Le label Ville d'Art et d'Histoire**
- **La Stratégie Intercommunale de Prévention à la Délinquance** animée par le CISPD de CAP Atlantique
- **Le Programme Alimentaire Territorial** porté par le Parc Naturel Régional de Brière

La ville ne dispose pas d'autres contrats (de type Contrat Educatif Local (CEL), Contrat de ville, Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Contrats dans le domaine culturel, etc.) avec lesquels le PEDT pourrait s'articuler. Cependant, au travers ce PEDT, la Ville de Guérande affiche une ambition éducative et partenariale forte qu'elle souhaite consolider par son inscription dans le « **Plan Mercredi** ».

IV. LE PILOTAGE ET L'ÉVALUATION DU PEDT

A. LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DU PEDT

COMITE DE PILOTAGE

Le rôle principal du Comité de Pilotage est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les temps éducatifs et la recherche d'articulation entre les différents partenaires. Le Comité de Pilotage aura pour objectif de partager des constats relatifs à la mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire, d'identifier certaines difficultés, et de formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs éducatifs visés.

Il s'agit plus particulièrement dans le cadre de cette instance :

- D'échanger sur l'offre déployée et ainsi assurer la cohérence entre les différents dispositifs existants ou mis en place : échanges d'informations, mise en évidence d'éventuels dysfonctionnements.
- D'évaluer, de manière continue, le Projet Educatif De Territoire mis en œuvre sur la commune, à partir de l'élaboration d'un référentiel commun d'évaluation.
- De déterminer les priorités d'actions à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs éducatifs partagés : propositions pour l'amélioration de l'offre éducative et des services proposés aux familles.
- De modifier au besoin par avenant le Projet Educatif De Territoire avant sa date d'échéance.

Le Comité de Pilotage se réunira au minimum une fois par an.

Composition du Comité de Pilotage :

- M. le Maire de Guérande
- Mme l'Adjointe en charge des Solidarités, de la Famille et de l'Éducation
- M. l'Adjoint en charge de la Jeunesse, du Sport, de la Prévention Santé
- Mme l'Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine
- Mme la Conseillère Subdéléguée à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Politique en faveur des Aînés
- Mme la Conseillère Subdéléguée aux Sports Santé et aux Relations avec les Associations Sportives et de Loisirs
- Mme la Directrice Générale des Services
- M. le Directeur Education Enfance Jeunesse Sport
- Mme la Directrice Culture et Patrimoine
- M. le Responsable du Service Enfance Jeunesse Prévention (coordinateur du PEDT)
- Mme la Responsable du Service Petite Enfance et Vie Scolaire
- Mme la Responsable du Service Sport
- Un Conseiller Municipal de chaque minorité
- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale - Circonscription GUERANDE-HERBIGNAC
- Un représentant du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Mme la Conseillère technique action sociale de la CAF

Animation : M. Le Maire de Guérande ou son représentant

COMITES TECHNIQUES

Des Comités Techniques sont des instances de concertation qui se réuniront selon les besoins (projets, sujets transverses...), de manière thématique. Ces instances contribuent à faire vivre le PEDT au travers du développement d'actions qui répondent aux axes éducatifs qui l'articule.

Ces comités seront composés de services municipaux et de partenaires éducatifs avec pour rôle :

- De partager des diagnostics ou des analyses de territoire pour une évaluation en continue du PEDT.
- De proposer, concevoir des actions nouvelles.
- De partager les bonnes pratiques des territoires.

Animation : coordinateur du PEDT

COORDINATION DU PROJET

Le coordinateur du PEDT a pour mission de :

- Garantir et de s'assurer du respect des objectifs du PEDT
- Mettre en lien les différents services de la Ville intervenant auprès des enfants et des jeunes :
 - Présenter le PEDT à tous les services
 - Institutionnaliser une communication régulière entre les services : animer les réunions de projet (favoriser le travail en binôme pour proposer une offre adaptée aux différentes tranches d'âges, maintenir et encourager le travail réalisé autour de la mise en place de fiches projet avec le comité de projet ; proposer des temps d'échanges formalisés et réguliers avec l'ensemble des services concernés pour faire le point sur les diverses activités proposées, les projets montés dans le cadre des réunions de projet.
- Garantir la cohérence et la pertinence des actions développées,
- Préparer et d'animer en lien avec les élus référents les temps de coordination mis en place dans le cadre du PEDT et de la politique Enfance-Jeunesse (Comité de Pilotage, Comités techniques)
- Coordinateur PEDT : Responsable du Service Enfance Jeunesse de la Ville de Guérande

B. L'ÉVALUATION DU PEDT

LE SENS DE L'ÉVALUATION : EVALUER POUR MIEUX PILOTER

L'évaluation du PEDT est le moment de prendre du recul sur les mesures décidées et mises en place. L'objectif est d'analyser le fonctionnement des actions proposées avec l'opportunité de proposer des pistes d'amélioration. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du Projet Educatif de Territoire et sa pertinence vis-à-vis des attentes et besoins de la population. Elle ne doit pas seulement consister en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue un outil jugé indispensable par les acteurs éducatifs locaux :

- Pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEDT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet.
- Pour apprécier l'impact des projets mis en place à destination des enfants, des jeunes et des familles à la fois dans le cadre de la CTG et du « Plan Mercredi ».
- Pour piloter le Projet Educatif de Territoire, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés. Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre : il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder aux ajustements qui s'imposent sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PEDT. La recherche de pistes d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

LA METHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Le PEDT s'inscrit nécessairement dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté. Faire de l'éducation un vecteur du développement du territoire demande du temps, de la stabilité, et de la continuité.

Il sera néanmoins nécessaire dès la fin de l'année scolaire 2022/2023 de lancer la démarche d'évaluation. Ce premier temps permettra ainsi d'apporter d'éventuels correctifs à la mise en œuvre pour l'année scolaire suivante.

Ces temps d'analyse à chaque fin d'année scolaire doivent permettre de faire un bilan quantitatif et qualitatif du PEDT. Pour réaliser l'évaluation, plusieurs indicateurs d'évaluation seront pris en considération pour évaluer **les axes éducatifs du PEDT et leurs objectifs**.

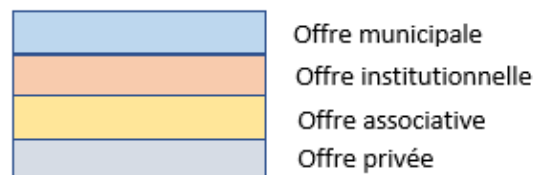
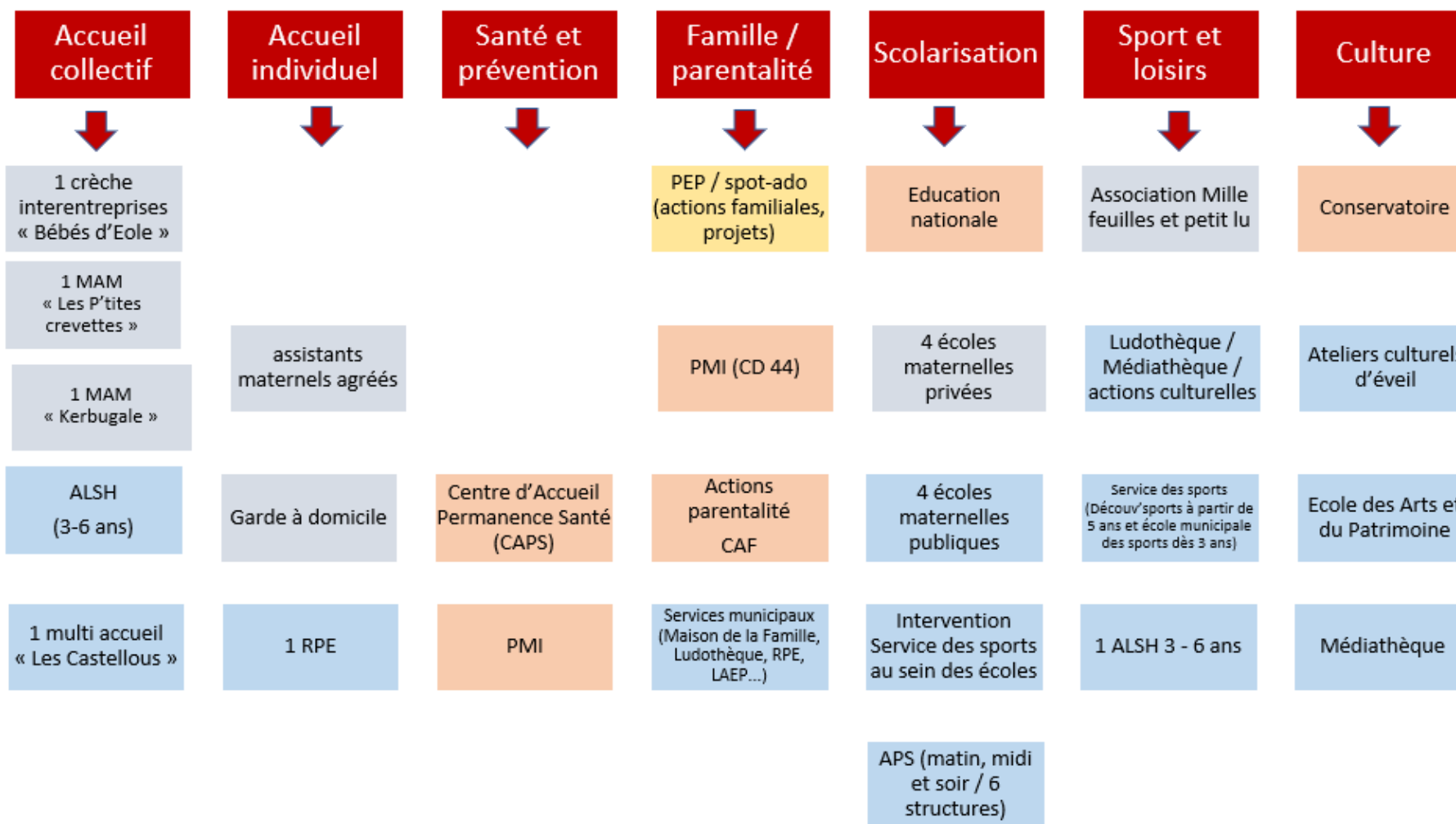
Différents outils d'évaluation seront mis en place avec pour vocation de suivre de façon continue du PEDT, afin d'évaluer la **pertinence** de l'offre éducative, l'**efficacité** des actions menées sur le public et l'**impact** sur la population.

Différents outils pourront être utilisés :

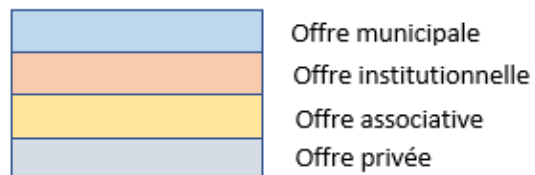
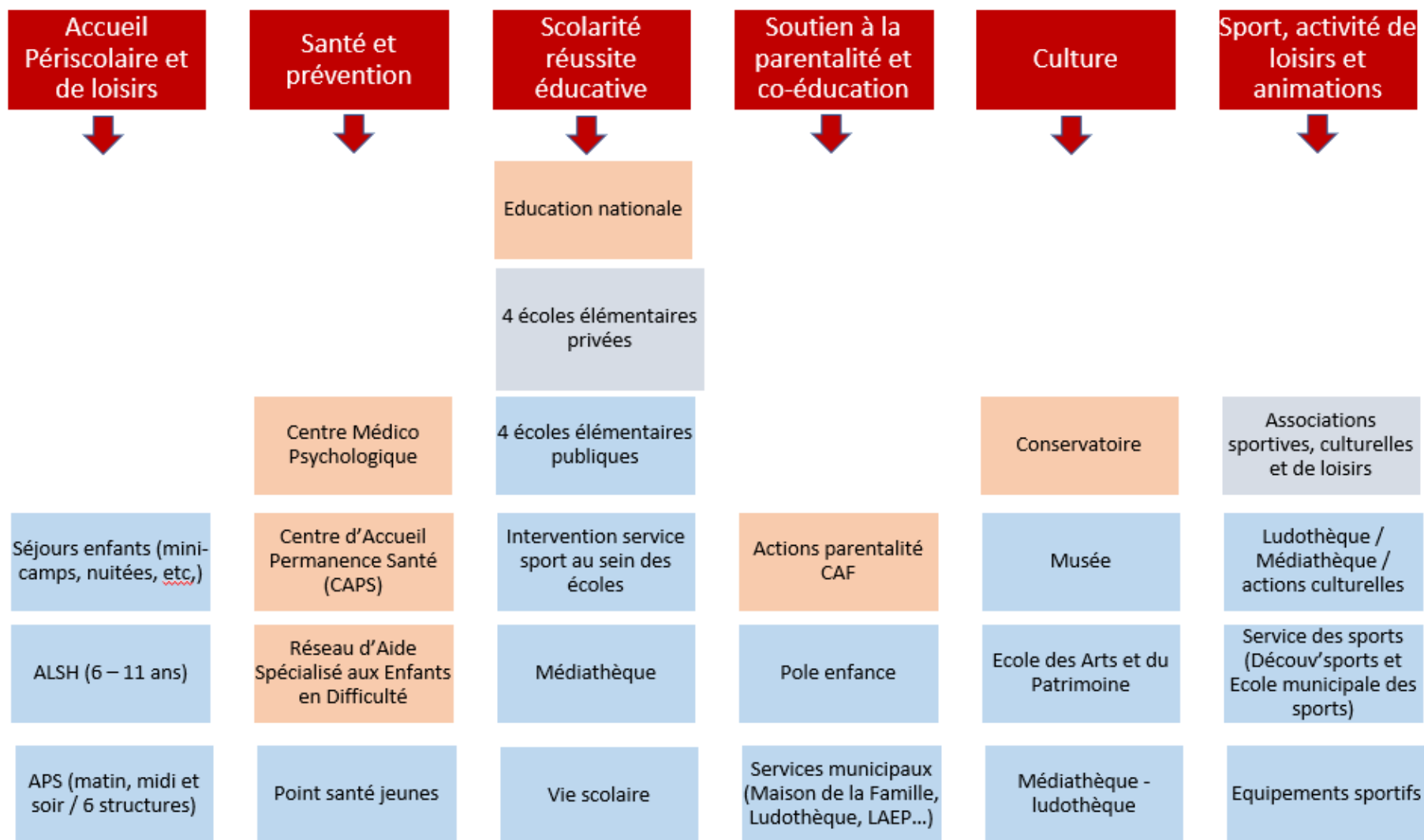
- Diffusion d'un questionnaire à destination des familles
- Diffusion d'un questionnaire à destination des enfants et des jeunes
- Diffusion d'un questionnaire à destination des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, encadrants culturels, sportifs et associatifs, ATSEM...)
- Tables rondes organisées avec les familles, les enseignants, les animateurs, les ATSEM...
- Echanges formels réguliers avec les enfants en maternelle et en élémentaire (mise en place de jeux de rôle, de jeux d'expression pour les amener à s'exprimer sur leur place au sein de l'école, dans les activités de loisirs...) ou mise en place de carnets de bord au sein desquels les enfants pourraient exprimer leurs attentes, leurs points de vue...
- Mise en place d'outils de bilan des activités, de suivi des effectifs par activité (bilans à réaliser par activité à la fin de chaque période), de recueil de l'avis des enfants sur les activités proposées...

Annexes :

PANORAMA DE L'OFFRE PETITE ENFANCE (0-6 ANS) EN 2022



PANORAMA DE L'OFFRE ENFANCE (6-11 ANS) EN 2022



PANORAMA DE L'OFFRE JEUNESSE (11-25 ans) EN 2022

